

ECONOMIE

Aquaculture: Enfin le vrai démarrage

• 250 projets dans le pipe pour un investissement de 1,6 milliard de DH

• 3 plans d'aménagement bouclés et 2 en cours de finalisation

L'AQUACULTURE est enfin sur de bons rails. Si l'objectif de production de 200.000 tonnes n'a pas été au rendez-vous, il sera atteint, voire dépassé à moyen terme, rassure l'Agence nationale de développement de l'aquaculture (Anda). «Valeur aujourd'hui, pas moins de 250 projets d'investissements ont été validés pour un montant global de 1,6 milliard de DH», précise Mustapha Amzough, responsable du département de l'investissement, de la promotion et des études.

Le cinquième de ces projets concerne la production de poisson, 70% celle de coquillages et 10% d'algues maritimes. Avec à la clé 155.000 tonnes dès l'arrivée à maturité des premiers élevages. L'engouement pour les coquillages s'explique par la demande des marchés extérieurs, mais aussi par les coûts de production. A titre d'exemple, l'élevage de poisson nécessite 14 à 18 mois pour les pièces atteignant le poids requis pour la commercialisation alors que celui des huîtres se limite à 10 mois.

Pièce maîtresse de la stratégie

«Plus précisément pour ce qui est de l'élevage de poisson, 6 projets sont en phase d'installation dont 4 sur la côte méditerranéenne et 2 sur la façade atlantique», indique Amzough. Et la dynamique s'explique surtout par les avan-

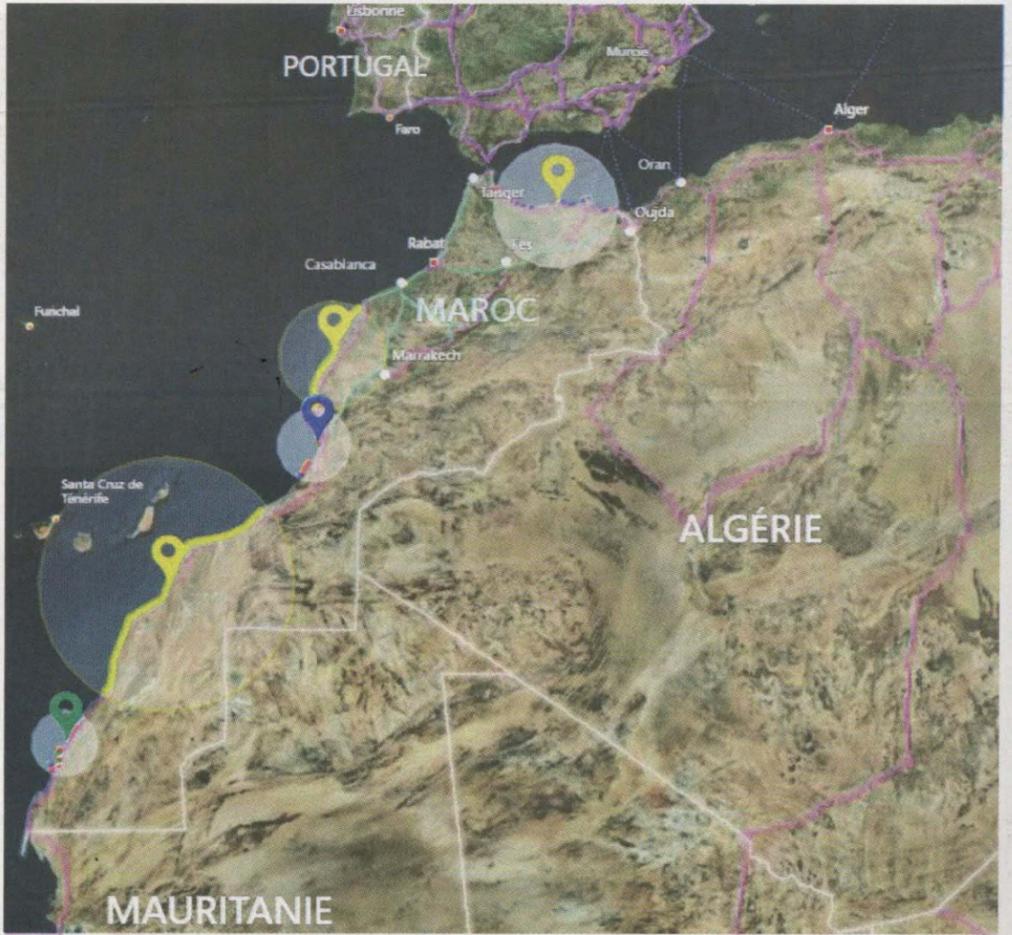
cées réalisées en ce qui concerne l'aménagement des plans aquacoles. Au total, 5 plans ont été lancés dont 3 sont déjà bouclés (voir carte ci-contre).

De même, l'investissement est désormais sécurisé. Deux assureurs ont été conventionnés. La Mamda et tout récemment Beasur, en février 2019, qui est réassuré par un cabinet étranger. Donc, tout porte à croire que la filière aquacole est promise à des lendemains meilleurs, bien qu'elle soit dépendante de l'import de l'essentiel de ses intrants. D'autant plus que le pays n'est pas à sa première expérience.

Pour l'histoire, l'aquaculture remonte aux années 1950, avec le lancement de l'élevage d'huîtres dans la lagune de Oualidia. Des élevages intensifs ont également vu le jour en 1985 sur la côte méditerranéenne dans la lagune de Nador et après dans la baie de M'diq. La production était essentiellement concentrée sur le bar européen, la dorade royale et les huîtres.

Une décennie plus tard, l'élevage des crevettes était introduit au niveau de l'embouchure. Tandis qu'au début de l'an 2000, un élevage de conchyliculture, dédié au grossissement des coquillages bivalves, a été lancé dans la baie de Dakhla.

A partir de 2011, une nouvelle impulsion a été donnée au secteur aquacole avec la création de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture dans le cadre du plan Halieutis.



Le lancement de l'aménagement des plans remonte à 2013. Il a fallu trois ans de négociations laborieuses avec les parties prenantes et la réalisation de nombreuses études multidisciplinaires

Cette nouvelle stratégie de développement du secteur aquacole vise une production de 200.000 t à l'horizon 2020 avec l'ambition d'arriver à 11% de la production halieutique totale, qui devrait

des étapes particulièrement complexes et reste soumis à la réalisation d'études multidisciplinaires (voir encadré page 20). Mais le volet identification et aménagement des sites représente l'étape cruciale. «Il a fallu

La fête de l'huître lancée

DÉSORMAIS, l'huître sera fêtée annuellement. La première édition a été organisée par l'Agence nationale de développement de l'aquaculture jeudi dernier à El Jadida, tout près de son berceau, Oualidia.

Tenu sous le thème, «Regards croisés sur l'ostréiculture marocaine et enjeux pour demain», l'évènement a connu une forte présence d'opérateurs de la filière aquacole ainsi que de nombreux experts marocains et étrangers. L'objectif est de partager les connaissances et les retours d'expérience en vue de construire une vision commune pour le développement durable de la filière ostréicole. «L'ostréiculture demeure aujourd'hui la principale activité aquacole au Maroc avec une production avoisinant les 400 tonnes/an».

En organisant cet événement, «nous souhaitons faire de cette journée, un rendez-vous annuel pour les ostréiculteurs et les acteurs exerçant dans les activités annexes», explique Majida Maarouf, directrice de l'Anda. Histoire de créer et de consolider les synergies entre les professionnels et leurs fournisseurs.

L'élevage des huîtres compte 17 fermes installées pour la majorité à Oualidia et à Dakhla. Selon l'Anda, 140 nouveaux projets sont en cours de lancement pour une production estimée à 29.000 tonnes. □

atteindre près de 1,75 million de tonnes à l'horizon 2020.

Comment expliquer la stagnation, voire le déclin de ces dernières années alors que la filière fait figure de pièce maîtresse de la stratégie halieutique? Pour l'Anda, l'acte d'investir dans l'aquaculture requiert

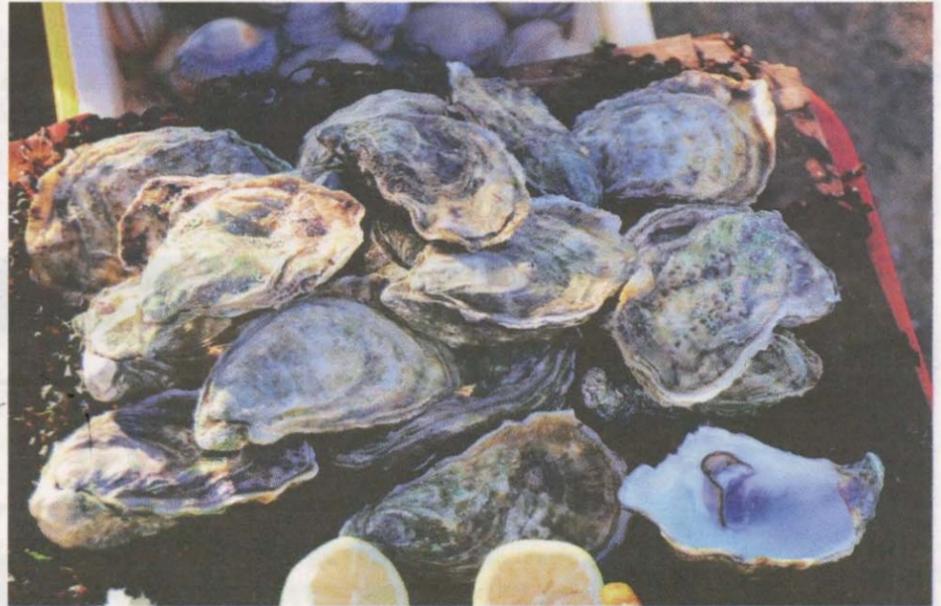
trois années de négociations laborieuses avec le département du domaine maritime et celui du tourisme pour trouver un terrain d'entente», révèle Amzough.

Aujourd'hui, le sud atlantique ainsi que la Méditerranée sont fin prêts à lan-

(Suite en page 20) ▶▶▶

Aquaculture: Enfin le vrai démarrage

(Suite de la page 18)



La nouvelle stratégie de développement du secteur aquacole vise une production de 200.000 t à l'horizon 2020 avec l'ambition d'arriver à 11% de la production halieutique totale (Ph. L'Economiste)

cer leurs projets. Le plan d'aménagement aquacole de Dakhla est éloquent à cet égard. La région se distingue par son environnement favorable à l'activité aquacole. S'ajoute l'attrait qu'elle exerce auprès des investisseurs. En témoigne le

développement fulgurant en une décennie de l'ostréiculture.

Les résultats de ce plan ont mis en évidence 18 zones favorables à l'aquaculture réparties sur trois secteurs homogènes et couvrant une superficie de l'ordre de

6.780 ha. Ce qui peut accueillir près d'un millier d'unités de production, y compris les fermes actives et celles en cours d'installation.

En termes de volume, la production totale cible est d'environ 121.314 tonnes/an dont 60.155 tonnes de coquillages et 42.840 tonnes de poisson. Le reste sera constitué d'algues maritimes.

Les principales espèces potentielles sont la moule méditerranéenne/africaine, l'huître creuse, la palourde et l'ormeau pour la conchyliculture. Pour le poisson, sont ciblés le loup, la daurade et le maigre.

Au niveau de la côte méditerranéenne, le Plan d'aménagement aquacole concerne la zone s'étalant du Cap Targha à Saïdia, sur une longueur de 350 km. Ses résultats ont mis en évidence un potentiel aquacole

de l'ordre de 143.040 tonnes. Ceci correspond à une superficie de 1.900 ha. De quoi abriter 85 fermes d'élevage. Le tout se décline en 5 zones conchylicoles, une conchylicole/algocole et 11 piscicoles.

Ici, l'engouement pour la production du poisson est manifeste. Le potentiel est estimé à 140.000 tonnes contre 3.500 tonnes pour les coquillages. Loup, daurade, maigre et turbot sont ciblés. Pour ce qui est des coquillages, la préférence va à la moule méditerranéenne/africaine, à l'huître creuse et à la coquille Saint-Jacques. Des produits prisés notamment sur le marché européen.

En effet, en plus de ses atouts naturels, la zone bénéficie de la proximité de ce débouché jugé rémunérateur. □

A.G.

Etapes clés de la planification aquacole

L'ÉLABORATION de chaque Plan d'aménagement aquacole (PAA) se déroule en quatre étapes clés.

La première consiste à réunir et analyser toutes les informations et données de base caractérisant le territoire objet de la planification et se solde par une cartographie de la situation de l'occupation actuelle et future de l'espace. La finalité est de délimiter les zones maritimes et terrestres exclues et celles dédiées à l'aquaculture.

La seconde tient à l'étude des caractéristiques des zones appropriées. Outre la prise en considération des données historiques, les zones ciblées font l'objet de campagnes d'échantillonnage. L'objectif est de procéder à leur caractérisation sur le plan environnemental et leur intérêt pour le développement de l'activité aquacole selon les élevages les mieux adaptés.

Suivra l'élaboration des structures. C'est l'étape de «l'architecture» du plan.

Elle consiste en un morcellement des zones sur la base de critères techniques, notamment logistiques et socioéconomiques. Tout en tenant compte des différentes capacités de charge. Le plan d'occupation qui en résulte relate avec précision, entre autres, les espaces réservés à chaque type d'élevage, le nombre et la taille des parcelles, les espaces de séparation (couloirs trophiques) et les productions ciblées.

La 4e étape concerne l'étude d'impact sur l'environnement. C'est pour assurer la pérennité du secteur, mais aussi pour mieux négocier avec les partenaires (domaine maritime et tourisme). Dans le but d'assurer la pérennité du secteur aquacole, l'Anda a tenu à réaliser les EIE des Plans d'aménagement aquacole (PAA) afin d'anticiper sur les enjeux environnementaux et sociaux associés à leur mise en œuvre. □